



A R R Ê T  
D E L A C O U R  
D E P A R L E M E N T ,

*QUI condamne trois Imprimés : le premier en un petit volume in-18 , en 280 pages , sans noms d'Auteur ni d'Imprimeur , ayant pour titre : Voyage de Figaro en Espagne , avec cette épigraphe : Currente rotâ ; à Saint-Malo , 1784.*

*LE second , dans le format d'un in-8° , de 88 pages , ayant pour titre : Voyage de Figaro en Espagne ; sans noms d'Auteur ni d'Imprimeur ; A Séville , 1785.*

*LE troisieme , en deux tomes in-12 , dont le premier de 223 pages , le second de 209 pages , l'un & l'autre ayant pour titre : Voyage en Espagne , par M. le Marquis de Langle , imprimé à Neufchatel , de l'Imprimerie de Fauche , fils aîné , & Compagnie , 1785 , à être lacérés & brûlés par l'Exécuteur de la Haute-Justice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

*Du sept Février mil sept cent quatre-vingt-six.*

**C**E jour , la Cour , les Grand-Chambre & Tournelle assemblées à l'issue de la premiere Audience , les Gens du Roi sont entrés ; & , M<sup>e</sup> Antoine-Louis Seguiet , Avocat dudit Seigneur Roi , portant la parole , ont dit :

M E S S I E U R S ,

L'ATTENTION continuelle des Dépositaires de l'autorité ne suffit pas toujours pour arrêter aux barrières du Royaume ces Ecrits dange-

reux, dont la licence est véritablement un scandale pour la Religion, & dont la témérité ne peut qu'exciter la juste réclamation des Puissances alliées de la France. Mais la vigilance de notre ministère découvre bientôt les productions furtives que la fraude a su soustraire à la surveillance de la Police; il ne tarde pas à réparer, s'il est possible, le mal d'une distribution clandestine, en provoquant une condamnation éclatante: & si la sagesse des Magistrats paroît alors tirer des ténèbres ces œuvres d'iniquité, c'est pour les flétrir avec une plus grande publicité, & les replonger aussitôt dans le silence de l'oubli le plus profond.

Tel sera le sort des différens Imprimés que nous venons dénoncer à la Justice: & nous ne pouvons mieux les caractériser qu'en les annonçant comme les productions obscènes du délire & de l'extravagance, ou comme les fruits infâmes de l'impiété & de l'irrégion.

Le premier de ces Imprimés est un petit volume *in-18*, sans noms d'Auteur ni d'Imprimeur, portant pour titre: *Voyage de Figaro en Espagne. A Saint-Malo, 1784.*

Cette énonciation simple & modeste semble indiquer un récit amusant plutôt qu'un recueil d'impiétés; mais à peine en a-t-on parcouru au hasard quelques articles, qu'on apperçoit le but de l'Auteur. Son projet n'est encore qu'ébauché dans cette brochure bizarre; on diroit qu'inquiet de la destinée de son ouvrage, il a voulu s'assurer de l'espece de sensation qu'il produiroit sur les esprits; & pour pressentir l'opinion publique, il a jetté au hasard une première édition informe, avec cette épigraphe latine, *currente rotâ*, comme voulant donner à entendre que cette production anonyme se ressentoit de la fatigue de l'esprit d'un Ecrivain qui a travaillé en courant, & dont les idées n'ont d'autre suite que le rapprochement des objets qui se sont présentés à ses regards, d'autres combinaisons que celles de la Nature qui semble avoir disposé ces mêmes objets pour former un contraste capable d'animer & de soutenir la curiosité du lecteur.

Le nom du Voyageur pouvoit sans doute contribuer au succès de l'ouvrage: & ce n'est pas sans une intention maligne & cachée que l'Auteur a pris pour son Héros un être imaginaire, qu'il a cru rendre plus piquant en le représentant comme étranger lui-même dans sa patrie. Cet intrigant comique, substitué de nos jours aux intriguans fameux depuis si long-temps en possession de la scène, comme eux sans pudeur, & sans principes, plus instruit & plus intelligent, mais trop assorti peut-être à nos mœurs & au caractère du siècle; ce nouveau personnage étoit seul digne du rôle qu'on lui fait jouer, seul il

pouvoit remplacer un Auteur qui condamnoit par son silence l'écrit qu'il n'osoit avouer.

Cette premiere édition a bientôt été suivie d'une seconde dans le format d'un *in-8°*. , mais elle n'est qu'une copie littérale de la premiere , sans changemens & sans augmentations ; c'est précisément le même texte que l'édition de Saint-Malo , à la seule différence qu'elle est datée de 1785 , & que , sans noms d'Auteur ni d'Imprimeur , & même sans épigraphe , *Séville* est le lieu où elle paroît avoir été imprimée.

Dans cette seconde édition , l'Auteur n'a pas imaginé pouvoir encore se nommer. Ce n'est qu'à la troisieme qu'il a osé se montrer à découvert ; il a cru sans doute , ou qu'il donneroit plus d'importance à son ouvrage en mettant son nom au frontispice de l'imprimé , ou qu'il se donneroit à lui-même plus de célébrité en faisant connoître le génie créateur d'une production aussi extraordinaire.

Cette troisieme édition n'a pas tardé à se répandre. Ce n'est plus Figaro , qui entreprend de parcourir son pays natal & de rendre compte de ses observations ; le titre porte simplement : *Voyage en Espagne , par M. le Marquis de Langle ; Imprimé à Neufchatel , de l'Imprimerie de Fauche , fils aîné , & Compagnie , 1785.*

Le nom de l'Auteur cesse ici d'être un mystere : le Voyageur chimerique est devenu le Marquis de Langle ; mais aussi l'ouvrage a pris une forme toute nouvelle. Ce sont deux volumes *in-12* , dans lesquels le véritable Auteur s'élevant au-dessus de tous les préjugés , s'est principalement attaché à ajouter des infamies aux horreurs qu'il avoit déjà publiées. Il a mutilé lui-même ses premiers écrits , pour être plus concis & plus énergique dans le dernier ; & quoiqu'il paroisse avoir fait des changemens considérables aux deux premiers exemplaires , il n'en a pas moins laissé subsister , il a même inséré dans la nouvelle relation de ses découvertes , un grand nombre d'articles plus licentieux encore que ceux qu'il a supprimés : & par cette augmentation il a donné un nouveau degré d'atrocité aux blasphêmes & aux obscénités déjà répandus dans les éditions de Séville & de Saint-Malo.

Pour se former une idée juste de ce prétendu voyage , dans un pays dont il paroît que l'Auteur ne connoît pas même le local , on doit l'envisager comme une collection infâme de blasphêmes contre la Divinité , d'impiétés contre la Religion , de sarcasmes contre les mœurs , d'injures contre la Nation Espagnole , & d'invectives contre son gouvernement.

Nous allons parcourir tout l'ouvrage sous chacun des points de vue que nous venons d'annoncer.

I.  
Blasphèmes  
contre la Di-  
vinité.

42, 3<sup>e</sup> édit.  
vol.

Le premier blasphème de l'Auteur est déguisé sous le voile de l'ironie la plus indécente. Il existe, dans le magnifique Monastere destiné à la sépulture des Rois d'Espagne, un crucifix placé dans le réfectoire des Hiéronymites : *Un Christ m'a frappé*, dit le M. de Langle, *ce Christ est en sang; Marie pleure à ses pieds; & de quoi? puisqu'elle sait que son fils, mort seulement pour la forme, ressuscitera quand il voudra.*

Une interrogation aussi sacrilège fait aisément présager tout ce qu'on doit attendre de la plume d'un écrivain qui ne fait rien respecter. Par cette espece de profanation, il a voulu, pour ainsi dire, faire l'essai de ses forces. Le premier trait une fois lancé, il ne garde plus aucune mesure. Mais comment entrer dans le détail des abominations que vomit la bouche impure de cet insensé? L'extravagance est poussée à un tel point, que l'Auteur n'en paroît que plus digne de pitié. Il propose de *compter désormais l'amour & ses jouissances au nombre des Sacremens.* Il invite..... à *se rendre dans les Temples. Les Marches du Sanctuaire y sont le théâtre de la débauche. Les jeunes gens des deux sexes..... y viennent invoquer, implorer, adorer Dieu; & croient lutter avec lui, si on ose le dire, de bonheur, de grandeur & de puissance.*

3<sup>e</sup> édit. 1 vol.  
pag. 102.

Après avoir eu la hardiesse de crayonner ce tableau infâme, dont nous n'offrons cependant ici qu'une foible esquisse; dans un accès de folie encore plus outrée, l'Auteur s'écrie : *Je ne suis pas un impie : toujours j'ai cru, je crois encore que les mysteres de l'amour ne peuvent profaner un Temple.....* Il ne nous est pas permis d'achever : vous frémiriez d'un blasphème abominable : l'honnêteté publique nous ordonne en ce moment d'élever une barriere de décence & de pudeur entre le dénonciateur & la dénonciation.

1<sup>re</sup> édit. pag.  
121 & 122.

Il est cependant dans le reste de l'Ouvrage un blasphème plus horrible encore. Notre ministere se refuse encore à le laisser soupçonner. La seule idée en fait rougir le censeur, & la censure seroit elle-même un scandale.

L'excès de licence à laquelle l'Auteur s'abandonne avec tant de sécurité, ne doit pas étonner. Il avoit son projet & son plan. Il a bien senti qu'il blasphémoit. Il s'est hâté de prévenir l'accusation, & de se soustraire au châtement. Son assurance, vraiment téméraire, eût fondée sur un principe dont il se fait une Égide, qu'il croit impénétrable. *Ce qui n'offense pas la Société, n'est pas du ressort de la Justice.* Cette vérité, dit-il, *devroit être la base de tous les Codes criminels.* Quelle est la conséquence de cet axiome? L'impunité. *Pour peu qu'un tigre eût eu le sens commun, eût eu de la religion, jamais, dit le Marquis de Langle, il n'eût condamné*

1<sup>re</sup> édit. p. 71,  
vid. la note 32.

*les blasphémateurs à avoir la langue coupée. Un blasphémateur n'offense personne. Il a néanmoins le courage d'avouer, qu'il blesse, qu'il outrage la Divinité. Mais c'est en quelque façon pour la provoquer. Dieu, ajoute-t-il, est assez grand, assez puissant pour punir. La mort est à ses ordres. Son arsenal est plein d'armes. Sa foudre à côté de lui n'a pas besoin de nos bras, de nos bourreaux pour le venger.*

1<sup>re</sup> édit. p.  
71 & 72.

*Un blasphémateur n'offense personne.* Maxime intolérable, avancée par la Philosophie moderne, & défavouée par la sagesse ! Eh quoi donc ? Le blasphème n'est-il pas un scandale public ; le scandale n'est-il pas une contagion ; la Société n'est-elle pas intéressée à arrêter les progrès de cette épidémie morale ? Chez tous les Peuples policés, il est défendu, sous les peines les plus graves, de manquer au respect dû aux Puissances de la terre ; à combien plus forte raison ne doit-on pas violer impunément la majesté du Roi des Rois, devant laquelle toute la grandeur humaine s'éclipse & disparaît.

Etrange aveuglement d'un Ecrivain, assez éclairé pour ne pas ignorer que les blasphémateurs ont de tout temps été punis par la Justice humaine, assez audacieux pour ne pas trembler en blasphémant contre le Ciel, assez extravagant pour défier la patience de l'Etre suprême, dans l'instant même où il reconnoît l'étendue de sa toute-puissance !

Si l'Auteur a porté la démence jusqu'à faire du Dieu des Chrétiens une de ces divinités phantastiques du Paganisme, qui donnoient aux mortels l'exemple des vices les plus honteux, on ne doit pas s'attendre à trouver en lui le panégyriste ou le disciple d'une Religion, dont il veut avilir le divin Fondateur. Etablie par les prodiges les plus éclatans, appuyée sur les preuves toujours subsistantes de la révélation, attestée par une tradition constante & soutenue, fondée, enfin, sur la morale la plus sublime, notre Religion sainte est vraiment l'ouvrage d'un Dieu fait homme pour le salut de tous les hommes. Elle est descendue du Ciel, & l'univers converti s'est rangé sous l'étendard de la Croix. Le M. de Langle, au contraire, attribue la rapidité de son établissement & ses progrès, à des motifs purement humains ; & encore entre tous les motifs capables d'entraîner l'humanité, il ne rougit pas d'adopter celui qui est le plus opposé à la sainteté des Dogmes sacrés que nous avons le bonheur de professer.

II.  
Impiétés  
contre la R  
ligion.

Que le Conquérant de l'Arabie fasse espérer à ses profélytes un torrent de délices & des plaisirs sans cesse renaissans : cette béatitude charnelle annoncée dans l'Alcoran, n'est promise aux croyans qu'après leur trépas, & pour récompense de l'observation scrupuleuse de la loi ;

c'est le fer à la main, c'est avec cette espérance, que Mahomet a subjugué, & que ses successeurs captivent encore des peuples innombrables. L'Auteur du Voyage d'Espagne s'est égaré sans doute dans un pays autrefois soumis aux Mahométans. La tête encore pleine des rêveries du Prophète de la Mecque, il place au berceau de l'Eglise naissante le système de volupté que les Musulmans n'attendent que dans l'autre vie; & s'il faut l'en croire, c'est par la force de la séduction du sexe que la Religion Chrétienne a fait tant de conquêtes. Cet insensé déclare expressément que les Apôtres de Jésus-Christ étoient incapables de remplir l'objet de leur apostolat: que les prodiges qu'ils ont opérés par la vertu du Très-Haut, n'ont point contribué à la conversion des Juifs & des Gentils. *Sans les femmes, dit-il, tout sçavans, tout illuminés, tout éloquens qu'étoient les Apôtres, jamais le Paganisme n'eût été aboli, jamais le sang des Martyrs n'eût coulé. C'est pour plaire à des femmes; c'est à leurs genoux, c'est dans leurs bras que les premiers Chrétiens, ivres de foi, d'amour, de religion & de volupté, jurèrent de croire à Jésus-Christ, de l'implorer, de l'adorer, & de mourir pour lui.*

Abandonné au délire de son imagination, l'Auteur n'hésite pas à s'ériger en réformateur. *Ce n'est point aux hommes à prêcher; c'est aux femmes à qui Dieu conféra le don d'attendrir, le don de persuader.* Mais ce n'est point assez de la prédication. Il veut attribuer aux femmes toutes les fonctions du Sacerdoce; le pouvoir exclusif de consacrer, de présenter à Dieu les offrandes, d'administrer les Sacremens. *Si c'étoit à leurs pieds qu'on dût aller avouer ou pleurer ses fautes; si c'étoit de leurs mains qu'on dût recevoir l'hostie, . . . . les temples & les sanctuaires seroient remplis; plus d'Incrédules, plus de Déistes, plus d'Athées.*

Cet enthousiasme n'est cependant pas de longue durée. Rendu à lui-même, l'Auteur veut abolir tout le culte extérieur de la Religion. Nos Basiliques sacrées lui paroissent superflues. *Il n'est pas vrai, dit-il, que Dieu ait dit à Salomon de lui bâtir un Temple, pour avoir un Temple. C'est parce que les coffres de Salomon regorgeoient d'or; parce que la Judée étoit pleine d'ouvriers sans occupation. Ce fut pour les nourrir, pour les occuper, pour faire circuler l'argent. . . La preuve qu'il ne s'en joucioit guères, c'est qu'il permit que Titus profanât & convertît en étables, en écuries, le bel ouvrage de Salomon.*

L'exemple de Titus paroît à l'Auteur digne d'être imité. Il propose de dépouiller toutes les Sacristies, toutes les Madones du monde Chrétien; & ce pillage une fois exécuté, il conseille d'oublier tout-à-fait la Divinité.

*Exploitions ces mines, dit-il en parlant des ornemens & des vases sacrés; cessons d'enfermer Dieu entre quatre murailles. Tout d'or, tout vase*

Page 114,  
édit., 1<sup>re</sup>.

ol.

Ibid.

Page 94, 1<sup>re</sup>  
dit.

Page 295,  
1<sup>re</sup> édit.

que soit un Temple ; c'est un cachot , c'est une crèche pour lui. Démolissons toutes nos Eglises , & assemblons-nous dans une plaine . . . là , une fois seulement par mois , prions . . . le reste du temps travaillons . . . ne pensons pas plus à Dieu que s'il n'existoit pas , & croyons qu'il sera enchanté de nous voir travailler.

Page 125  
3<sup>e</sup> éd. second volume.

Il n'est pas facile de comprendre ou d'expliquer les alternatives auxquelles l'Auteur se livre tour à tour. Est-il rien de plus injurieux que cette invitation faite au genre humain : *Ne pensons pas plus à Dieu que s'il n'existoit pas* ? Comment reconnoître un Dieu créateur , & justifier cette indifférence à son égard ?

Le M. de Langle pense que tous les hommes, vertueux ou non, religieux ou coupables, Chrétiens ou Idolâtres, ont un droit égal à l'héritage céleste ? *Les desseins de Dieu sont, dit-il, impénétrables. Son Ciel est à lui ; il peut y loger qui lui plaît. Mais le Musulman qui s'enrhume en criant Alla Alla, & le Talapoin qui s'enfonce des épingles dans le corps, & le Marabou qui marche à cloche-pied, & le Santon qui regarde si le bout de son nez est rouge, verd ou noir . . . . . me paroissent aussi dignes de passer l'éternité dans le palais de Dieu, que le Dévot . . . qui se querelle & qui se bat en attendant l'absolution.*

Page 100  
3<sup>e</sup> éd. second volume.

Malgré le rapprochement bizarre des Religions les plus inconciliables, on croiroit que l'Auteur est bien convaincu de l'existence d'un Dieu, du bonheur des Elus, & du respect dû aux Bienheureux. Ce seroit s'abuser grossièrement, que de lui prêter une façon de penser si raisonnable. *Le Ciel est désert, dit-il, depuis que les bourreaux payens ne peuplent plus le Paradis. L'imbécillité, la fainéantise & la malpropreté ; telles sont les vertus que le Ciel récompense ; tels sont les Saints qu'il faut invoquer. Car depuis l'invention du Ciel, je désire qu'on me eite pour Saint un homme utile, un homme aimable, un homme, enfin, dont j'eusse voulu faire mon ami.*

Page 138  
1<sup>re</sup> éd.

Page 92  
3<sup>e</sup> éd. 1<sup>er</sup> volume.

Il est étonnant sans doute que dans le nombre infini des Êtres privilégiés que l'Eglise propose à la vénération des Fideles, il ne s'en trouve aucun digne de l'amitié du M. de Langle. A bien plus juste titre ils se feroient refusés à toute communication avec lui, à moins que le zele & la charité ne les eussent déterminés à faire les plus grands efforts pour vaincre son incrédulité & le ramener à la raison ! Qu'auroient-ils pu gagner sur un esprit aliéné, qui prétend qu'en parcourant le nom des personnages compris dans le Calendrier, on est tenté d'en déchirer les feuillets. Il n'est qu'un seul homme qui a pu trouver grace devant lui. Il faut effacer le nom de tous les Saints, & y substituer le nom de Rousseau. Il faut mettre en pieces tous les ouvrages de philosophie, de

Ibid.

P. 94 & 95, 1<sup>re</sup> éd. 1<sup>er</sup> vol. *piété, de morale, & conserver uniquement les livres de Rousseau. O mon Dieu, s'écrie l'Auteur, ta morale, le texte, le commentaire, le premier mot, le dernier mot de ton Evangile, ton Evangile tout entier, & tel qu'il est sorti de ta bouche, se trouve à chaque page dans les Œuvres de Rousseau.* Ne faut-il pas être doué d'une impudence plus que cynique, pour appeller en témoignage Dieu lui-même, & lui faire attester que notre saint Evangile est tout entier dans la Nouvelle Héloïse, dans Émile, & dans les Confessions du Citoyen de Geneve.

Enfin, MESSIEURS, une dernière impiété que nous ne pouvons passer sous silence, c'est celle qui concerne les vœux faits en Religion. *Il n'y a que le Dieu des assassins, le Dieu qui préside au meurtre & au néant, qui puisse recevoir les vœux sacrileges, les vœux germicides d'une jeune Religieuse.* Quel est donc ce Dieu des assassins, ce Dieu qui préside au meurtre & au néant?..... Quelle horrible assertion! L'énergie de notre silence peut seule vous indiquer le Dieu à qui s'adresse cet effroyable blasphème.

Nous n'ajouterons rien à ces réflexions, en terminant ici le tableau des horreurs que l'Auteur a proférées contre la Religion Chrétienne. Nous nous contenterons d'observer qu'il est des impiétés de tous les genres. Vous avez dû voir en effet, qu'il n'est aucun des objets qui intéressent le dogme, la croyance & le culte; que l'Auteur n'ait cherché à tourner en ridicule, ou qu'il n'ait essayé de déshonorer par l'obscénité des couleurs sous lesquelles il a affecté de les présenter.

Le troisième objet que nous sommes chargés d'examiner dans cet Ouvrage impie, c'est la manière dont l'Auteur s'est expliqué sur les mœurs publiques.

La Religion épure les mœurs, & les mœurs conservent & entretiennent l'esprit de la Religion dans tous les cœurs. Le premier devoir d'un Ecrivain est donc de respecter les mœurs. L'Auteur s'est fait un jeu d'outrager par-tout la décence. Sa plume impure paroît familiarisée avec les désordres les plus grossiers; & par les peintures licentieuses dont nous avons soulevé le voile pour les faire entrevoir, vous êtes déjà convaincus que l'imagination du Peintre ne respire que la lubricité la plus effrénée.

Mais indépendamment de ces images honteuses, que l'homme le plus corrompu n'oseroit exposer aux regards de la société, il est une manière plus adroite de dégrader les mœurs publiques, de les altérer jusques dans leur source, & de hâter leur corruption, en détruisant les établissemens faits pour les conserver.

L'Auteur ne veut ni éducation publique dans les Collèges, ni éducation

tion particulière dans la maison paternelle. Que deviendra donc une jeunesse vive & inconsidérée, qui ne consulte que les goûts passagers & la phantasie du moment? Ardente & impétueuse dans ses desirs, elle ne connoît d'obstacles que ceux qu'elle ne peut surmonter; indocile par caractère & obstinée par foiblesse, toujours prête à secouer le joug de la dépendance, elle se croit libre; & l'usage de sa liberté en est l'abus continuel. Incapable de réfléchir, cédant à la première impulsion, entraînée par l'exemple, l'activité d'une imagination exaltée lui fait la loi. Enfin, guidée plutôt par des sensations répétées que par les lumières d'une raison qui n'est point encore développée, quelle sera la destinée de l'enfant, si elle n'est confiée de bonne heure à la surveillance d'une sage institution, qui lui apprenne à distinguer le bien d'avec le mal, à discerner le juste de l'injuste, à séparer l'honnête de l'utile, le vice de la vertu; en un mot, qui lui enseigne les vérités fondamentales de la Religion, & la force de se livrer à l'étude pour y puiser les premiers élémens des connoissances humaines; qui lui montre l'étendue de ses obligations, les lui fasse chérir, & lui persuade que son bonheur est attaché à l'observation de ses devoirs. Dans quelle école l'enfant, parvenu à l'adolescence, ira-t-il se pénétrer de ces grands principes? L'Auteur répond, qu'il faut abandonner les enfans à eux-mêmes; que les Précepteurs n'apprennent rien, ne forment, ne changent rien; que l'éducation morale est une chose impossible, une idée bizarre, & que sans secours étrangers, l'ame se développe & croît à mesure que le corps grossit & grandit.

Cette proposition tend à établir le pur matérialisme; & pour qu'on n'en puisse pas douter, l'Auteur ajoute: *Nous naissons bons ou méchans, & jamais aucune éducation quelconque n'a eu d'influence sur les dispositions de notre cœur.*

Eh quoi! les végétaux, ces êtres insensibles, se corrigent, se redressent, s'adoucissent par les soins d'un cultivateur habile; l'homme seul, cet être qui pense, qui raisonne, qui délibère, l'homme sera incapable de profiter des leçons de la sagesse, & des conseils de l'expérience! Et son esprit, s'il est naturellement porté à quelques vices, toujours rebelle à l'instruction, ne s'élèvera jamais jusqu'à la sphère de l'honneur & de la vertu! Contradiction révoltante dans l'ordre même de la nature, inconciliable avec l'usage de la raison, & qu'on ne peut supposer dans l'Intelligence parfaite qui a créé tout ce qui existe.

Si l'homme est naturellement *tout bon ou tout méchant*, placé au milieu de la société, livré à l'esprit d'indépendance qui le gouverne, sans autres principes que ceux qu'il se fera faits à lui-même, sans autre

guide que sa propre volonté, quelle sera un jour sa conduite dans cette union intime formée pour le bonheur commun des deux sexes, & destinée à perpétuer les générations? Le mariage, dont la stabilité importe si fort à la conservation des mœurs, le mariage est une source féconde d'absurdités dans le point de vue sous lequel l'Auteur l'envisage. L'indissolubilité d'un nœud aussi intéressant à l'ordre public, n'est plus qu'une chimere. *Les noms de pere, de mere, d'époux, d'enfans, passeront de mode; on ne saura bientôt plus ce qu'ils voudront dire, & le Gouvernement sera le pere commun.* La postérité peut-elle être flattée de se trouver réduite au sort des Enfans-trouvés, ou de devoir son existence civile à la bienfaisance de l'Etat?

L'Auteur articule que cette époque n'est pas bien éloignée. Mais en attendant ces tristes événemens, il se charge d'introduire des mœurs nouvelles dans la société. Son premier mouvement est de s'indigner contre le célibat involontaire des Prêtres & des Soldats. C'est sur-tout le sort de ces derniers qui l'intéresse; il veut les marier à quelque prix que ce soit, mais sans leur imposer le joug du mariage; & à cet effet il imagine l'extravagance la plus complete que l'esprit humain ait jamais enfantée. *C'est de changer la destination des casernes, & de faire marier chaque Soldat avec la femme, la fille ou la servante de la maison où son billet l'envoie loger.*

Mais ce n'est point assez d'affranchir les célibataires de la contrainte où ils sont réduits. L'Auteur croit devoir également venir au secours des personnes mariées, en les débarassant des liens indissolubles du Sacrement. Pour réparer les malheurs des unions mal assorties, pour prévenir l'uniformité, l'ennui & les dégoûts de la vie conjugale, dans les cœurs qui ne sont point animés d'une véritable tendresse, l'Auteur, fertile en ressources, propose qu'en *Espagne & par-tout, le mariage devienne un contrat civil qu'on puisse renouveler ou rompre tous les ans.* Législation funeste! qui, loin d'arrêter le désordre, ne feroit qu'en augmenter le scandale, qui acheveroit de corrompre les mœurs sous prétexte de les rétablir dans leur ancienne pureté, qui nous rameneroit enfin à ces tems de divorce & de dissolution où les nœuds du mariage étoient aussi-tôt rompus que formés; en sorte, dit le satyrique Romain, qu'il existoit à Rome des femmes qui comptoient les années de leur mariage par le nombre de leurs époux. Détournons les yeux de ces siecles d'opprobre & de corruption. Quelle tendresse les époux ainsi divorcés pourroient-ils avoir pour les fruits d'une union momentanée, union honteuse, formée plutôt par le desir que pour le bonheur. Et ne feroit-il pas à craindre de voir s'éteindre insensiblement cette nom-

3<sup>e</sup> édition,  
page 156, 2<sup>e</sup>  
vol.

Page 149,  
1<sup>re</sup> édition.

3<sup>e</sup> édit. page  
156; 2<sup>e</sup> vol.

breuse postérité qui fait le bonheur des familles & la richesse de l'État ? C'est sans doute une des vues secrètes du M. de Langle ; car il s'éleve contre la population. *L'Espagne est déserte*, dit-il ; tant mieux. *Le monde est plus que complet ; il y a beaucoup d'hommes de trop , & je le crois depuis long-tems.* Avec de pareilles idées , il n'est pas étonnant qu'il fasse en quelque façon l'apologie du suicide. *C'est*, dit-il , *une spéculation. Il est aussi simple d'aller chercher le bonheur dans l'autre monde que d'aller tenter fortune dans le nouveau. Le plus grand nombre des Théologiens & des Moralistes Espagnols permettent à tout malheureux de se tuer quand la vie lui fait mal , ou quand la société lui refuse la portion de fortune qu'elle lui doit.*

3<sup>e</sup> édit. page  
119, 1<sup>er</sup> vol.

3<sup>e</sup> édit. pages  
81 & 82, 2<sup>e</sup>  
vol.

Nous ne ferons point l'injure aux fameuses Universités de Salamanque & de Valladolid , aggrégées à l'Université de Paris , aux Universités d'Alcala & de Toledo , de Grenade , de Seville & de Valence , ni à tant d'autres Facultés qui n'ont peut-être pas le même degré de célébrité , mais qui sont toutes animées du même esprit , nous ne leur ferons pas l'injustice de croire , sur l'affertion du M. de Langle , que leurs Théologiens enseignent ou tolèrent une doctrine contraire à la Religion , aux Loix , à l'humanité. Ce qui caractérise de plus en plus l'aveuglement & le délire de l'Auteur , c'est que cette même doctrine est combattue & proscrite par le seul prétendu Sage dont il veuille adopter la morale. Si le M. de Langle avoit autant de confiance qu'il montre d'admiration pour les écrits de ce raisonneur profond , il se feroit convaincu , en lisant la Nouvelle Héloïse , que *le suicide est une révolte de la Créature contre son Créateur , un attentat contre la Providence & un oubli de tous les devoirs de l'homme & du citoyen.* S'il eût médité sur les vérités que J. J. Rousseau présente avec tant d'énergie lorsqu'il a le bonheur de les saisir , & qu'il entreprend de les défendre , il eût trouvé dans ce Moraliste qui ne parle selon lui que le langage de l'Évangile , il eût trouvé *que l'homme doit l'usage de sa vie entière à sa Patrie , à la société , à ses semblables.* Il eût appris à son école , *que celui qui ose attenter à ses jours , par cette mort honteuse & furtive , trompe sa destination.* Il eût applaudi à la bienfaisance du Philosophe de Geneve , qui apprend au désespoir à aimer encore la vie. Qu'il est sublime , le langage du Milord à un jeune insensé qui le consulte ! *Chaque fois que tu es tenté de sortir de la vie , dis en toi-même : que je fasse encore une bonne action avant de mourir. . . . . Si cette considération te retient aujourd'hui , elle te retiendra encore demain , après demain & toute la vie.* Douce & consolante maxime ! seule capable de ranimer le courage le plus abattu. Mais si la main de l'erreur

s'empresse de répandre ce baume salutaire sur les plaies du furieux qui cherche à se détruire ; comment supposer qu'un corps de Théologiens éclairés des lumières de la révélation & de la foi , puisse jamais se relâcher de l'étendue d'un précepte émané de la bouche de Dieu même , lors de la promulgation de la Loi des Juifs. *Non occides* , dit la voix du Seigneur sur le mont Sinaï ; & Moïse rapporta cette prohibition gravée de la main du Très-Haut sur les tables de la Loi. *Non occides*. Défense publique & générale qui n'admet aucune restriction ! C'est comme si le Ciel avoit prononcé , *Non occides, neque fratrem tuum, neque te ipsum* : ni ton frere , ni toi-même. *Neque fratrem tuum*, parce que tous les hommes sont freres , & qu'ils doivent s'aimer & se protéger ; *neque te ipsum*, parce que tu m'appartiens avant d'être à toi , & que tu ne peux disposer de ma créature sans mon consentement. La généralité du commandement en fait un précepte dans tous les cas possibles. *Non occides*.

La tolérance inhumaine imputée aux Théologiens Espagnols , est donc une imposture aussi grossière qu'elle est absurde : mais l'idée affreuse du suicide , idée révoltante pour un être doué d'une intelligence raisonnable , à qui la nature a donné une horreur presque invincible pour sa destruction , & qui au moment où il s'est décidé à attenter à sa vie , se trouve pour quelques instans encore placé entre le néant & l'infini , cette idée capable de faire frémir quand on y réfléchit de sang-froid , même s'il pouvoit y avoir la plus légère incertitude sur l'avenir , cette image de la mort n'est point effrayante pour le M. de Langle. Il s'y arrête avec complaisance : il en fait un sujet de badinage & de plaisanterie. Il fixe lui-même la destinée qui l'attend : & ces lieux consacrés à recevoir les tristes restes de l'humanité , n'offrent rien de terrible à son imagination. Il fait la description la plus agréable des cimetières situés aux environs de Madrid. Il les peint comme des jardins de délices , émaillés de fleurs , plantés d'arbres fruitiers , entrecoupés de ruisseaux , & déclare qu'il veut y avoir sa sépulture. Et pourquoi cette prédilection ? C'est pour se dire en mourant , quand mes enfans iront sur ma tombe pleurer ma perte , ils trouveront de l'ombre , ils pourront cueillir des roses , s'asseoir au bord de l'eau , & me manger dans une pomme. Quelle douce consolation pour un pere ! Quelle horrible jouissance pour des enfans ! La nature se souleve à l'aspect d'un fruit aussi amer que dégoûtant ; & la piété filiale recule en frémissant d'un tel excès d'aveuglement.

Jusqu'à présent , Messieurs , nous avons analysé l'Ouvrage relativement à la Divinité , à la Religion & aux Mœurs , soit en ce qui concerne la décence & l'honnêteté , soit en ce qui peut les altérer &

achever de les corrompre. Nous avons encore à le considérer sous deux aspects également intéressants à l'ordre public ; relativement à la Nation Espagnole , & relativement à son Gouvernement. Commençons par ce qui concerne le corps de la Nation.

Notre ministère ne peut encore vous présenter le *Voyage en Espagne* que sous la qualification d'un véritable libelle. Nous avons déjà eu l'honneur de vous faire observer que ce titre n'est qu'un prétexte que le prétendu Voyageur saisit pour marquer les différentes stations qu'il prétend avoir faites dans sa course. C'est un cadre qui lui a paru propre à renfermer les objets dont il avoit fait choix , à leur donner le mouvement & la vie , & à les offrir à ses lecteurs tels que son imagination les lui présentait à lui-même. Mais la nature des objets dont l'Auteur a fait choix , l'ordre dans lequel ils sont disposés , & l'affectation de rapprocher ce qu'il y a de plus profane de ce qu'il y a de plus sacré , ou de faire succéder une matière licencieuse aux choses les plus respectables , tout annonce que le but de l'Auteur a été de publier une Satyre aussi indécente que criminelle , des mœurs , des usages & du caractère de la Nation Espagnole. Il entre à cet égard dans les plus petits détails , il parcourt tous les états , toutes les conditions. Les mensonges les plus grossiers , les exagérations les plus extravagantes ne coûtent rien à sa plume , pourvu qu'elle puisse créer un ridicule , ou présenter un appât à la crédulité des oisifs qui ne lisent que pour tromper leur ennui.

Ce caractère de libelle suffiroit pour armer notre sévérité. Le genre de diffamation que l'Ouvrage renferme est une insulte grave , dont la Nation Espagnole justement offensée a droit de demander réparation. Et le respect dû aux Nations fait partie du Droit des Gens , ainsi que de la Police publique dont la manutention est spécialement confiée à notre vigilance.

Nous ne nous arrêtons point à relever les reproches bas , puériles & déplacés que l'Auteur a accumulés contre le commun des Habitans de l'Espagne sans aucune spécification individuelle. Qu'importe la couleur , la stature , la conformation générale de tout un peuple ? Chaque Nation a des traits plus ou moins prononcés , une configuration distinctive , un ensemble presque uniforme qui la fait reconnoître. Quelquefois , il est vrai , des Particuliers vont emprunter l'attitude & la démarche , l'air & le costume de leurs voisins ; & sous ce déguisement , ils croient se donner une nouvelle manière d'exister. Mais la copie est toujours si éloignée de l'original , qu'il n'est pas possible de s'y méprendre. Ces imitateurs sont des êtres mixtes qui ne sont plus ce qu'ils

IV.

Injures con-  
la Nation  
pagnoles.

étoient par la naissance & par l'éducation, & qui ne sont pas devenus ce qu'ils vouloient être par adoption & par goût. Repoussés par leurs compatriotes, défavoués par leurs modèles, ils n'ont bientôt d'autre ressource que de reprendre le ton de la nature : mais l'exemple de ces transfuges n'influe en rien sur le corps de la Nation. Elle est toujours la même. Le peuple a son masque qu'il ne peut dépouiller : ses yeux y sont accoutumés : il y trouve même une sorte de beauté, parce que la beauté est idéale : & l'Indien rembruni sur les bords du Gange ne porte point envie à la blancheur des Européens.

La constitution physique de l'homme est égale, à peu de chose près, dans tous les climats : mais de même que chaque Nation a un genre de physionomie qui la caractérise, de même aussi elle a un caractère d'esprit qui lui est personnel. C'est ce caractère inhérent au Peuple Espagnol que l'Auteur a voulu principalement ridiculiser ; voilà ce que nous appellons une insulte faite au corps de la Nation : & dans le peu d'exemples que nous nous permettrons de vous citer, nous vous prions de remarquer que chaque invective particulière est accompagnée & soutenue d'une impiété plus monstrueuse encore que l'injure.

L'Auteur accusé également le Peuple & les Grands de fanatisme & de superstition. Il donne à entendre que leur dévotion ne consiste que dans un extérieur composé, dans des grimaces & des contorsions, dans l'habitude de porter le scapulaire & de réciter le chapelet : en sorte que la Religion n'est en Espagne qu'une Religion d'apparat, de cérémonie & de pure ostentation.

*On y porte le Viatique, dit l'Auteur, avec pompe. La première personne qui se trouve en voiture, est obligée d'en descendre & de prêter son carrosse à Dieu. Et il ajoute tout de suite : Ces vaines cérémonies sont les dernières planches sur lesquelles se sauve, si on ose le dire, la Religion aux abois.*

Personne n'ignore quelle est la haute confiance que les Peuples d'Espagne ont toujours eue pour la mère de notre divin Sauveur. L'espece de culte qu'ils lui rendent paroît tenir de l'adoration. Ces hommages éclatans, ces pieuses salutations, ce respect profond, est transformé par l'Auteur en momerie & en dérision ; il va même jusqu'à le qualifier d'idolâtrie.

Les trésors des Eglises consacrés à Dieu sous l'invocation de la Sainte Vierge, les *Ex voto* placés sur les murailles des Chapelles qui lui sont dédiées, ces témoignages de la reconnaissance, ne sont que *des dons faits en payement de ses miracles.*

*Chaque Espagnol regarde la Vierge comme une parente, comme une amie, comme une maîtresse toute puissante, . . . . C'est en son nom qu'une*

*femme trompe son mari, qu'une fille aime son amant, reçoit une lettre, fait la réponse, donne de ses cheveux, envoie son portrait, & accorde des rendez-vous.*

Quel assemblage inoui de piété & de corruption ! Quel mélange incompréhensible de confiance & de désordre ! Peut-on supposer un abus aussi monstrueux de l'intercession de la Protectrice de tous les vrais Fideles ? Cette supposition est-elle même vraisemblable ? Nous ne disconviençons cependant pas que le Peuple, dans l'ardeur de son zèle, par une pieuse ignorance, peut rendre quelquefois à la Mere un culte qui n'est dû qu'à son Fils : mais s'il donne un peu trop aux apparences extérieures de la dévotion, ce ne sont point les premiers Pasteurs qu'il faut en accuser. C'est que le peuple est extrême en tout : c'est que l'intérêt entretient son enthousiasme : c'est qu'il ne connoît que les pratiques du Cloître, & qu'on ne lui explique pas assez en quoi consiste la véritable piété. Un peuple religieux n'a besoin que d'instruction : & s'il va plus loin que la Religion ne l'ordonne, il faut en chercher la cause dans l'excès de sa ferveur, & dans le desir ardent de remplir les devoirs que l'Eglise impose à tous les Fideles. Aussi n'est-ce pas dans la classe des hommes instruits que l'Auteur place la grande dévotion. *C'est parmi le peuple, c'est parmi les pauvres gens que l'on compte le plus de dévots. Tant il est vrai que lorsqu'on n'a rien, lorsqu'on souffre, c'est un plaisir de prier Dieu.*

Pag. 20, 3°  
édit. 2° vol.

Seroit - ce une vérité échappée à la plume du M. de Langle ? Non sans doute ; ce genre de plaisir lui est inconnu. Il en fait un objet de raillerie, parce qu'il n'a jamais été dans le besoin ou dans la souffrance. Mais un jour viendra, où cet incrédule desirera connoître par lui-même la situation heureuse d'une ame pleine de confiance, qui, accablée de peines & de chagrins, de douleurs & d'infirmités, va se jeter aux pieds de la Divinité, trouve une véritable consolation dans la priere, oublie tous ses malheurs en la présence de son Dieu, & puise de nouvelles forces dans la soumission même avec laquelle elle accepte les épreuves qu'il plaît à la Providence de lui faire supporter.

Ne nous laissons pas séduire par une espérance vaine. Peut-elle jamais se réaliser ? Que peut-on attendre d'un homme qui ne veut pas qu'on implore l'assistance du Tout-Puissant ; qui dit qu'il faut laisser faire Dieu, & qui regarde la ferveur de la priere comme une dépendance de la superstition & du fanatisme dont la Nation Espagnole est transportée ?

Si le peuple en Espagne est généralement fanatique & superstitieux, comme le dit le M. de Langle, cet excès lui constitue au moins un genre de caractère quelconque. Cependant il ne veut pas que l'Es-

1<sup>er</sup> édit. pag.  
17, 2<sup>o</sup> vol.

pagnol ait un caractère de quelque nature que ce puisse être. Et, toujours en contradiction avec lui-même, il lui ôte le signe caractéristique qu'il lui avoit assigné. *Les Espagnols manquent de caractère*, dit-il, *dès-lors il est impossible de les aimer beaucoup, de trouver plaisir à vivre avec eux. Un homme sans caractère n'est rien, n'est bon à rien.*

La nouveauté de cette inculpation peut surprendre. Mais aussi son absurdité démontre le peu de jugement de l'Auteur. On peut en conclure que s'il a jamais parcouru l'Espagne, il n'a pas été assez heureux pour y former la plus foible de ces liaisons que le hazard fait naître quelquefois, que le rapprochement des esprits entretient, & que le sentiment perpétue. Il avoue cependant qu'il a trouvé un Peuple grave & silencieux, renfermé en lui-même, & ne cherchant point à se familiariser avec les Etrangers. Cet aveu justifie ce que nous ne faisons que présumer. Le Peuple Espagnol aura craint de se communiquer à un esprit aussi superficiel, aussi inconsideré que celui de notre Voyageur. Le M. de Langle cherchoit peut-être un autre lui-même, & auroit voulu se rencontrer par-tout. Mais incapable, par sa légèreté, de descendre dans la profondeur d'une ame naturellement circonspecte & réservée, pouvoit-il saisir le caractère d'une Nation dont chaque individu l'étonnoit par sa seule présence, & accabloit son imagination du poids de sa gravité ?

Un Philosophe du siècle, appréciateur éclairé de tous les Peuples, a rendu plus de justice aux Espagnols. Il observe, *que leur bonne foi a été fameuse dans tous les temps : que toutes les Nations qui commercent à Cadix, confient leur fortune aux Espagnols ; & que jamais elles ne s'en sont repenties.* Cette probité nationale ne suffit-elle pas pour former un grand, un noble caractère ?

A ce défaut de caractère, le M. de Langle affecte de joindre le défaut de connoissances & d'instruction. Les Espagnols, dit-il, ont cultivé l'Histoire avec une sorte de succès : mais ils ont négligé d'ailleurs tous les genres de Littérature. Et peut s'en faut qu'il ne les accuse d'être absolument étrangers aux Arts, aux Sciences & aux Belles-Lettres.

Ce Paradoxe est-il l'effet de l'aveuglement ou de la mauvaise foi ? Comment refuser aux Espagnols les plus grands talens ? Ils ont de l'élevation dans le génie, & de la noblesse dans les idées. Leur ame est pleine de sentiment, & leur esprit capable de pénétrer dans les Sciences les plus abstraites. La plus haute antiquité dépose en faveur de l'Espagne, & l'on citera, jusques dans la postérité la plus reculée, les grands Hommes qu'elle a produits. Elle a sans doute à se glorifier d'avoir donné le jour à l'Empereur Trajan, qui fut les délices du genre-humain ;  
à l'Empereur

l'Esprit des  
loix, liv. 19  
chap. 10.

à l'Empereur Adrien, qui le premier établit dans Rome une Académie pour y enseigner les Sciences & les Lettres, l'Eloquence & les Loix. C'est de son sein que sont sortis les deux Seneques, le Philosophe & le Rhéteur, les deux Poètes Lucain & Martial, le célèbre Quintilien, le Géographe Pomponius Mela, & le fameux Columelle qui a fait le premier Traité sur l'Agriculture. Nous ne parlons point des Ecrivains illustres qui depuis ont été la gloire & la lumiere de leurs compatriotes, soit dans la Médecine, soit dans la Jurisprudence, soit dans la Théologie. Mais cette esquisse fait voir combien l'Auteur est injuste ou ignorant sur des faits qui se trouvent consignés dans les annales de toutes les Puissances de l'Europe.

Un dernier reproche, mais d'une nature si extraordinaire qu'en le lisant on doute encore s'il est écrit, c'est celui dans lequel l'Auteur a l'impudence, permettez-nous cette expression, oui l'impudence de révoquer en doute la bravoure des Troupes Espagnoles. Le M. de Langle s'est exprimé en ces termes : *L'Espagnol passe pour soutenir parfaitement le premier choc, mais aussi-tôt qu'il voit son sang couler, son camarade tomber mort, on l'accuse alors de perdre courage, de quitter ses rangs, & de recommander son ame à Dieu. Voilà ce qu'il fit à la bataille de Ramillies, &c.*

La citation est précise : à la bataille de Ramillies. Le temps & le lieu ne présentent aucune équivoque. Ne faut-il pas avoir un front plus que d'airain pour faire une pareille assertion ? L'imposture est d'autant plus grossière, que les malheurs de la France, à l'époque de 1706, sont universellement connus. Philippe V étoit alors occupé à reconquérir son Royaume sur l'Archiduc Charles qui s'en étoit emparé. La France elle-même avoit à se défendre de presque toutes les Puissances de l'Europe conjurées contre elle. Les Alliés étoient commandés par le Duc de Marlborough. Les François avoient à leur tête le Maréchal de Villeroy. La position des deux armées décida du gain de la bataille. Notre aile droite fut écrasée, parce qu'elle eût à soutenir le choc de toute l'armée ennemie. Notre aile gauche, postée de façon qu'elle ne pouvoit attaquer ni être attaquée, se retira en bon ordre en présence des Impériaux. Mais il n'y avoit aucunes troupes Espagnoles dans notre camp. Les accuser d'avoir *quitté leurs rangs*, d'avoir *perdu courage*, c'est en imposer contre l'apparence même de la vérité.

Indépendamment de la fausseté de cette accusation dans la circonstance particulière de la bataille de Ramillies, l'Europe entière attestera le courage de la Nation & sur-tout de l'Infanterie Espagnole. Les plaines de Rocroi ont été témoin de son intrépidité, & les mânes du

Grand Condé déposeroient de la fermeté de ces vieilles Bandes qu'il enfonça trois fois à la tête de la Noblesse Française, & dont lui & les siens furent trois fois repouffés : corps inébranlable qu'il ne pût rompre qu'avec du canon. Ce Prince, digne sang de nos Rois, & qui semble avoir laissé sa valeur en héritage à sa postérité, ce héros viendroit attester que chaque Soldat conserva son poste jusqu'à la mort : qu'il voyoit son sang couler, & ses camarades tomber sans quitter son rang. Il vous diroit que le Comte de Fuentes, jaloux de sa gloire, mais digne Chef de cette brave Infanterie, quoiqu'octogénaire goûteux & impotent, se fit porter sur un brancard au milieu de la mêlée, qu'il soutint par sa présence la valeur inouïe de cette antique milice ; que la constance de ces généreux Espagnols fut portée à un tel degré, qu'ils aimèrent mieux se voir détruire que de se rendre prisonniers & de quitter le champ de bataille. Et si la destruction presque entière d'une Troupe jusqu'alors invincible ajoute au triomphe du vainqueur, la résistance héroïque des vaincus devient pour eux un titre de gloire & d'immortalité.

Page 195, édit. *Mid.* Les Armées navales du Roi d'Espagne ne sont pas traitées avec plus de circonspection que les Troupes de terre. *La Marine Espagnole*, dit l'Auteur, a très-peu de considération. L'esprit mercantile, l'ardeur des prises, l'amour du gain qui domine les Officiers, l'âge décrépît des Vice-Amiraux & des Chefs d'Escadre, & la superstition de tout l'Equipage, ne permettent pas de compter sur les forces maritimes de ce Royaume. L'Auteur convient cependant qu'on a une grande idée des talens militaires de plusieurs Généraux dont il rapporte les noms. Mais après avoir fait d'eux un éloge mérité, il se hâte de le détruire en ajoutant : *Des Vieillards décomposés, qui ne voyent plus, qui n'entendent plus, qui ne respirent qu'à demi, & qui vivent à peine, ne sont pas plus en état de se battre, de commander une flotte, de se faire obéir, que de sauter sur la corde, de s'y tenir en équilibre, ou de danser à l'Opéra.*

Peut-on se permettre une comparaison plus outrageante ; & l'Angleterre elle-même reconnoîtra-t-elle à ce portrait les Généraux Espagnols qui se sont si fort distingués dans la guerre que la France vient de terminer à la satisfaction de l'Europe & du Nouveau Monde ?

Si le M. de Langle se déchaîne avec tant de fureur contre le corps de la Nation Espagnole, dans tous les aspects où il a voulu la faire envisager, on ne doit pas s'attendre qu'il témoigne plus de respect pour la Majesté du Souverain & pour le gouvernement particulier de l'Espagne.

Un des premiers objets dont l'Auteur a paru s'occuper, ce sont les

*Edits du Conseil, & les Ordonnances de la Police de Madrid.* Il annonce cet article avec une sorte d'emphase. On croiroit qu'il va développer le plan de la Législation Espagnole, & entrer dans le détail des Loix nationales. Il n'en a pas même la plus légère connoissance. Une seule semble avoir fixé son attention. C'est la Loi qui condamne à être enfermées, les femmes & filles qui se font avorter. C'est Charles-Quint, dit-il, qui a signé, qui a dicté cette Loi. C'est Charles-Quint, qui lui-même étouffa, enterra, dit-on, l'enfant qu'il eut d'une Bouquetiere d'Oudenarde.

Page 68 &  
1<sup>re</sup> édition

Il est vrai que dans une note il semble se rétracter. On y lit : *Beaucoup d'Historiens disent que non ; je crois qu'ils ont raison. Le fameux Don Juan d'Autriche, l'un des nombreux bâtards de Charles-Quint, prouve au reste que ce Prince n'étouffoit pas tous ses enfans.*

Voilà sans doute un genre de rétractation tout-à-fait nouveau. C'est réparer un outrage par une injure aussi grave ; sur-tout quand on trouve à la suite de ce passage, que ce même Empereur vouloit qu'on punit de mort les femmes adulteres. Le rapprochement de ces deux Loix, mises en opposition avec la conduite de l'Empereur Charles V, plutôt pour insulter à sa mémoire que pour instruire, renferme tout ce que le M. de Langle connoît du Code Espagnol. Il ne s'est attaché au surplus qu'à la maniere dont il prétend que les Loix sont publiées.

*En Espagne, dit-il, c'est au bruit du tambour, c'est le Bourreau qui publie les Ordonnances & les Edits.* Il se demande ensuite la cause d'un usage aussi extraordinaire. Il n'a pu la pénétrer ; & il ajoute : *Quelle sanction, quel poids, en effet, peut conserver un Edit quelconque, après avoir passé par la bouche d'un Bourreau, d'un homme infame ? . . . . .* Les partisans de la réforme en matiere de législation lui répondront sans doute que la Loi ne perd rien de son autorité, du respect qui lui est dû, quelle que soit la personne qui en fasse la publication ; que les Loix pénales acquéreroient peut-être un degré de force, si la puissance législative les faisoit publier par celui qui sera chargé d'en punir la violation. L'Exécuteur de la loi en proclameroit les dispositions ; & l'horreur naturelle que sa présence inspire pourroit commander l'attention & préparer à l'obéissance. Mais sans insister sur ces réflexions ; cet usage, vraiment singulier, n'a jamais existé. Les Edits du Conseil & les Ordonnances de Police se publient à Madrid, comme par-tout ailleurs, par le ministère d'un Crieur public. Nous avons en France des Officiers chargés de cette publication. Qu'elle se fasse au son de la trompette ou au bruit du tambour, l'effet est toujours le même ; les fonctions du Juré-Trompette, ou de l'homme qui bat de la caisse, ne sont que des appels bruyans pour avertir le peuple de la proclamation. La lecture

Page 25,  
édit. 2<sup>e</sup> vol

de l'Ordonnance se fait à haute & intelligible voix ; elle est censée connue du moment qu'elle a été publiée. Après avoir attesté un usage qui n'exista jamais, l'Auteur s'attendrit sur le sort des hommes dont l'unique emploi est de faire les exécutions publiques. Le M. de Langle veut bien qu'il y ait une note d'infamie attachée aux fonctions d'Exécuteur des Hautes-œuvres ; mais *comme l'infamie est une peine réelle, comme il est injuste de punir un homme qui souvent pense mieux, vaut mieux, a plus d'ame que la plupart des gens qui le fuient ;* il voudroit que cette fonction fût attribuée à un scélérat à qui on laisseroit la vie, & qui, condamné à une prison perpétuelle, en sortiroit seulement pour les exécutions. Et *comme le métier n'est pas aisé, qu'un habile Bourreau est un homme rare,* l'Auteur, par un effort de génie incroyable, veut qu'on *massole pour tous les crimes ; & alors il ne faudra ni apprentissage, ni coup d'essai, ni chef-d'œuvre, & le premier venu sera suffisant.* Cette maniere de punir les criminels a des attraits pour le M. de Langle. Car dans un autre endroit de son ouvrage, il avoit déjà avancé : *Par pitié, par humanité, vuidons tous les cachots, toutes les prisons, tous les bagnes ; infligeons la mort pour tous les crimes ; faisons mourir sans faire de mal ; massolons tous les brigands, & tout de suite ; plutô aujourd'hui que demain.*

Cette doctrine meurtriere suppose qu'il n'y a point de gradation dans les crimes : & tandis que les Moralistes les plus sages cherchent à démontrer que la peine doit être proportionnée au délit, le M. de Langle décide que tous les crimes méritent également la mort ; mais une mort douce & qui n'ait rien d'effrayant pour le coupable, ni pour ceux qui pourroient le devenir. Ce nouveau Législateur se seroit-il flatté de s'attirer les hommages & de mériter la reconnoissance de l'humanité ? Il en est persuadé ; & sa compassion pour les malheureux est si excessive qu'elle va jusqu'à la cruauté. *Si j'étois Roi, dit-il, & que dans une de mes Villes il mourût quelqu'un de misere, je ferois assembler tous les riches & les ferois décimer.*

Quelle idée sanguinaire ! Faut-il donc être atroce pour être bien-faisant ? L'humanité souffrante a sans doute des droits sur une ame bien née. Le spectacle de la misere attendrit l'être le moins sensible ; & l'aumône qu'une main charitable dépose dans le sein de l'indigence est le produit d'un sentiment naturel, plus que l'accomplissement du précepte, qui en diminueroit le mérite & le prix. La charité est une vertu qui ne se laisse pas commander ; elle ne demande qu'à être avertie, instruite & dirigée ; elle est sa récompense ; elle jouit de ses bienfaits ; elle ne consulte qu'elle-même pour les répandre, & n'écoute que le cri de la pitié qui retentit au fond d'une ame compatissante. Mais en

g. 26, id.

g. 27, id.

ge 80, 1<sup>re</sup>  
ion.age 254,  
e édition.

faire une Loi de rigueur ou d'obligation , rendre la dixieme partie des citoyens opulens d'une même ville responsable de la vie d'un mendiant, peut-être inconnu, qui a péri faute de secours, ce n'est plus humanité, c'est barbarie ; & de même qu'il n'y a pas de générosité à secourir un malheureux, de même le défaut de bienfaisance ne peut être regardé comme un crime digne du dernier supplice.

C'est nous arrêter trop long-tems à réfuter les idées absurdes & bizarres répandues dans un écrit qui ne doit inspirer que la plus vive indignation. Reprenons-en l'analyse, & hâtons-nous de remplir la tâche que nous nous sommes imposée. Parcourons rapidement les injures atroces prodiguées contre le système politique & le gouvernement intérieur de l'Espagne.

Si le M. de Langle parle de l'administration des finances & de la perception des impôts, ce n'est pas seulement pour en fixer la nature & en critiquer l'étendue : il semble qu'il a formé le projet de soulever les peuples contre l'autorité. Rien, dit-il, *de plus multiplié, de plus exorbitant, de plus mal assis, que les impôts qu'on paie en Espagne. Rien de plus onéreux pour le Roi, de plus coûteux pour les peuples, que la manière dont on les perçoit. . . . Le peuple est malheureux, & le Roi se plaint toujours de n'avoir pas assez d'argent.* Cette invective, dirigée contre le Gouvernement & contre le Roi lui-même, est terminée par une comparaison injurieuse, qui frappe également sur toutes les Têtes couronnées. Mais cette offense n'est pas encore suffisante à ce Critique effréné. Il ose avancer *que le peuple de Madrid est celui de tous les peuples qui a le moins de nerf. On peut impunément doubler, tripler les impôts : il ne dit rien ; les Ministres font ce qu'ils veulent, il ne se plaint jamais.*

Ce reproche fait à tout un peuple, de manquer de nerf, de ne jamais se plaindre, & sur-tout cette expression, *impunément*, nous paroissent placés à dessein, pour exciter de la fermentation dans les esprits, pour les encourager à la désobéissance ; & cette semence de sédition n'est plus équivoque, quand on fait attention au peu de ménagement avec lequel l'Auteur s'est expliqué sur le compte des Ministres.

*Des projets commencés, des moyens lents, des demi-volontés, voilà le rond que l'orgueil national trace depuis plus de deux siècles autour du Ministre. . . . Voilà le fléau, la hache, la coignée, qui déracine, qui arrache, qui étouffe en Espagne tous les germes, tous les plans, tous les hommes.*

*Depuis long-temps l'Espagne n'a eu que des Ministres nuls, absolument nuls.*

*Les Ministres, les Généraux, les Officiers s'accusent tour à tour d'irrésolution, d'insouciance, d'impéritie.*

V.  
Investives  
contre le Gouvernemen  
t d'Espagne.

Pag. 179, 3<sup>e</sup>  
édit. 1<sup>er</sup> vol.

Pag. 187,  
édit. 2<sup>e</sup> vol.

1<sup>re</sup> édition,  
page 189.

Page 190  
vid. la note.

Page 191.

Page 193 ;  
id. la note.

Enfin, *il y a des hommes de reste ; mais ce sont des hommes sans courage, des hommes sans bras.*

Sera-t-il donc permis à un particulier d'insulter ainsi à une Nation en corps ; d'avilir les Ministres dépositaires de l'autorité ; de dégrader aux yeux des sujets les Agens de la Souveraineté ? Est-il un Etat policé où l'on puisse tolérer une pareille licence ?

3<sup>e</sup> édition,  
pag. 127, 1<sup>er</sup>  
vol.

Idem.

Ce n'est pas seulement sur le genre d'administration, & sur les Ministres d'Etat que l'Auteur se plaît à répandre le poison de la calomnie. Il ne craint pas d'attaquer les représentans de la Majesté royale auprès des Puissances de l'Europe. Mais par un raffinement de méchanceté, c'est en faisant leur éloge qu'il prend plaisir à les outrager. L'Ambassadeur extraordinaire de S. M. C. auprès de la Cour de France n'est point à l'abri des traits de sa plume empoisonnée. *C'est le seul homme*, dit l'Auteur, *de qui la Monarchie Espagnole puisse s'enorgueillir à présent.* Cet éloge est pompeux : mais pour en connoître la force & l'étendue, il faut pénétrer le sens de l'Auteur. Quel est donc le fondement de cet orgueil ? Le croiroit-on ? C'est que le M. de Langle lui prête son langage, ses opinions, son aveuglement & son absurdité. L'Ambassadeur du Roi d'Espagne est trop modeste & trop éclairé, pour avoir l'amour-propre de se croire *le seul que la postérité puisse inscrire sur ses tablettes.* Ne peut-on être grand, sans être l'homme unique à qui ce titre soit réservé ? Toute l'Europe rend justice à sa sagesse, à sa prudence, à ses talens. Mais les idées extravagantes qu'on substitue à ses vues & à ses principes ; les projets infames qu'on suppose qu'il devoit mettre à exécution ; l'association de la vérité & de l'imposture qu'on lui attribue ; ces systèmes de tolérance & d'irreligion, sont si éloignés de son caractère, de son esprit & de son cœur, que les motifs mêmes de son éloge ne peuvent qu'exciter sa juste indignation. Le M. de Langle s'est en quelque sorte personifié dans l'Homme d'Etat qu'il a voulu calomnier. Vous avez déjà vu qu'il affectoit dans le corps de son Ouvrage de rapprocher & de confondre les rêveries de l'Alcoran & les Mysteres de notre sainte Religion : qu'il conseilloit la destruction des Temples & le dépouillement des Eglises. Il a cru sans doute ajouter à sa gloire, en donnant cette façon de penser impie & sacrilege, à un Ministre également consommé dans l'art militaire & dans la science du Gouvernement, à un Politique profond, trop instruit pour ne pas deviner les autres, mais trop habile pour se laisser pénétrer lui-même ; enfin, à un génie sage & religieux, vigilant & actif, qui ne s'est pas moins acquis de réputation dans les Cours étrangères, qu'à la tête des Conseils de son Souverain. Voilà l'homme que le M. de Langle ne craint pas d'associer, pour

ainsi dire, à son extravagance, & qu'il dégrade au point de le louer, comme ayant adopté son système & ses impiétés.

Nous ne releverons point les irrévérences dont l'Auteur s'est rendu coupable envers la personne même du Roi d'Espagne. S'il convient que ce Monarque *est adoré*, sa plume audacieuse se permet des remarques & des expressions aussi indécentes qu'injurieuses à la Majesté Royale. Auroit-il donc oublié que le Prince qui gouverne aujourd'hui l'Espagne avec tant de sagesse, formera, par les seuls événemens de son regne, une époque mémorable dans les Fastes de cette Monarchie? Auroit-il oublié que ce Prince est un BOURBON; que cet auguste nom est devenu aussi précieux à l'Espagne, qu'il a toujours été cher à la France? Le Duc d'Anjou, en montant sur le Trône, semble avoir transporté dans ces climats cet amour vif & généreux que les François ont de tout temps fait éclater pour les Descendans de Clovis & de Saint Louis? Les Espagnols ne se font-ils pas fait une gloire de nous imiter? N'ont-ils pas prodigué leur fortune & sacrifié leur vie pour le petit-fils de Louis XIV? Tant il est vrai que la destinée des Bourbons est d'être aimés de tous les Peuples qui ont le bonheur de vivre sous leur empire.

L'union entre la France & l'Espagne doit être aussi indissoluble que les liens du sang: elle est aussi conforme aux intérêts réciproques des deux Nations, qu'aux vœux constants & sincères de leurs augustes Souverains. Comment cette union si naturelle & si désirable pourroit-elle subsister entre deux Peuples nombreux, dont l'un se verroit en butte aux insultes de l'autre? Le mépris provoqueroit nécessairement la haine: & l'Histoire ne fournit que trop d'exemples des terribles effets produits par les antipathies & les rivalités nationales. Les guerres sanglantes qui ont désolé l'Europe, ont dû leur commencement & leur prolongation à ces funestes sentimens. *Il n'y a plus de Pyrénées*, disoit Louis XIV. Faut-il qu'un Ecrivain furieux vienne élever une barrière plus difficile à franchir que les monts les plus escarpés? Un Auteur qui tend à renouveler d'anciens motifs de division, ou à en faire naître de nouveaux, doit être puni comme un incendiaire. Les Nations, plus éclairées sur leurs véritables intérêts & sur les droits de l'humanité, semblent aujourd'hui se rapprocher naturellement, & vouloir faire entr'elles un pacte de fraternité. Ne doit-on pas regarder comme une peste publique, l'Ecrivain qui maltraite aussi gratuitement qu'injustement, une grande Nation, voisine de la France, son alliée, & qui mérite à tant de titres son estime & son amitié?

Si chaque Nation a son caractère, ses mœurs & ses usages, chaque Nation a aussi son honneur dont elle est jalouse, & sa Majesté qui doit

être respectée. Est-il rien de plus capable d'animer le zèle de notre Ministère, que le traitement odieux que la Nation Espagnole éprouve dans l'écrit que nous venons de vous dénoncer ?

Elle n'a pas besoin d'être justifiée des imputations ou des reproches d'un Auteur dont la démence peut à peine se concevoir : des écrivains plus accrédités, plus sages, plus véridiques, lui ont d'avance rendu justice ; & notre apologie seroit superflue. Mais notre ministère indigné de voir un François s'abandonner à un tel excès de frénésie, croit qu'il est de son devoir de défavouer, au nom de toute la France, les outrages que le M. de Langle a eu l'insolence de se permettre ; & nous ne craignons point de tracer ici le portrait tout-à-fait opposé d'un Peuple si cruellement défigurés.

Les Espagnols ont le maintien sérieux ; la nature leur a donné un air grave, qui, au premier abord, impose à ceux qui ne le connoissent pas : ils sont froids, réservés & peu communicatifs ; mais susceptibles d'attachement, de liaison & d'amitié ; & lorsqu'ils se font une fois familiarisés dans le commerce de la vie, ils quittent cette gravité extérieure, & se montrent animés, doux, sociables & pleins d'aménité.

Ils ont l'esprit noble & sublime, pénétrant & propre à toutes les sciences : ils n'ont besoin que d'être encouragés au travail ; l'excès de la fatigue & le manque de succès ne sont pas capables de les rebuter.

Ardens dans leurs entreprises, constans à les poursuivre, lents à se déterminer, mais fermes dans leurs délibérations, sages & patients dans l'adversité, le péril n'a rien qui les étonne ; & le sang-froid du vrai courage accompagne toujours leur intrépidité.

Généreux & magnifiques, délicats sur le point d'honneur, exacts à tenir leur parole, même contre leurs propres intérêts, ils donnent à toutes les Nations l'exemple de la probité la plus scrupuleuse. En général les Espagnols ont de grandes vertus & quelques défauts, comme tous les autres Peuples. Quelle Nation osera se vanter de n'avoir aucune des foiblesses attachées à l'humanité ?

Nous devons ce genre de réparation à un Peuple notre ami & notre allié. Mais après avoir satisfait à cette obligation, nous devons nous occuper de la condamnation d'un ouvrage aussi scandaleux. En moins d'une année, le Voyage en Espagne a été imprimé trois fois sous deux titres différens ; & la troisième édition est déjà presque épuisée. Les impostures les plus grossières, à force d'être répétées & répandues, acquièrent enfin une sorte de consistance : elles produisent insensiblement une impression confuse & générale ; & la plaie n'est jamais parfaitement cicatrisée.

La flétrissure la plus éclatante ne suffit pas pour réparer un scandale déjà trop multiplié. Le M. de Langle a pris à tâche de calomnier les Nations, d'attaquer les Gouvernemens, d'insulter la Religion, de dégrader la Providence, d'anéantir la Divinité, s'il étoit possible, en la peignant comme complice de tous les désordres des passions humaines. Son ouvrage doit sans doute être jetté dans les flammes avec tout l'appareil de l'infamie qu'il mérite; c'est peut-être lui faire trop d'honneur que de le regarder comme dangereux. Mais l'Auteur avoit prévu le fort qui le menaçoit, & l'annonçoit avec satisfaction. *Mon ouvrage sûrement sera réduit en cendres, dit-il, tant mieux, tant mieux, mille fois tant mieux, cela porte bonheur; salut aux ouvrages qu'on brûle, le Public aime les livres brûlés.*

Page 13,  
édit. 2<sup>e</sup> vol.

Cette joie factice & immodérée n'est qu'un épanchement de l'amour-propre; ces exclamations redoublées sont le cri de l'orgueil & de la présomption; les sentimens qu'il décele annoncent une ame vouée à l'ignominie. Est-il un des Cyniques de l'antiquité qui se soit fait un plaisir de provoquer ainsi sa condamnation? Et le M. de Langle ose appeler sur sa tête la censure publique, il ne craint pas de s'en faire un triomphe! Mais il sera de courte durée. Nous la requerrons cette condamnation: & pour la rendre plus solennelle, nous y ajouterons les qualifications qui conviennent à l'Auteur & à son ouvrage. Nous ferons plus encore, nous requerrons que le procès soit fait à celui qui n'a pas craint de mettre son nom au frontispice de la troisième édition; & alors la vanité qu'il espere tirer du goût du Public pour les ouvrages brûlés, sera tempérée par la honte de rester dans les liens d'un décret toujours subsistant.

On nous dira peut-être qu'il y a du danger à décréter un Auteur, parce que son nom se trouve à la tête d'un imprimé; un étranger ne peut-il pas avoir emprunté ce nom pour donner le change aux Magistrats? C'est un malheur sans doute, mais un malheur facile à réparer. Si le M. de Langle n'est pas l'Auteur du *Voyage en Espagne*, qu'il se présente à la Justice, qu'il se hâte de défavouer un ouvrage, qui ne fait honneur ni à sa plume, ni à son esprit, ni à ses mœurs, ni à sa qualité.

Nous finirons comme l'Auteur lui-même a fini son premier volume. Il s'écrie: *Heureux qui n'a jamais lu; la lecture est un poison lent qui tue le génie, monte à la tête, & laisse dans le cerveau une espèce de sédiment qui empêche de sentir & de penser.*

Page 222, 3<sup>e</sup>  
édit. 1<sup>er</sup> vol.

Le M. de Langle a voulu caractériser son propre ouvrage. Quand on en a pris lecture, on est forcé de dire avec lui: *Heureux qui n'a*

*jamais lu* une production impie , blasphématoire & sacrilège. Elle ne pourroit inspirer qu'un sentiment d'horreur & de mépris, si l'impression que produit l'audace & la licence effrénée de l'Auteur n'étoit modérée par un mouvement de pitié pour l'aliénation totale de son esprit.

Nous laissons à la Cour les trois éditions de l'imprimé dont nous venons de rendre compte , avec les conclusions par écrit que nous avons prises à ce sujet.

Et se font les Gens du Roi retirés , après avoir laissé sur le Bureau lesdits trois Exemplaires & les conclusions par eux prises par écrit sur iceux.

Eux retirés :

Vu trois Imprimés : le premier en un petit volume *in-18* , en 280 pages , sans noms d'Auteur ni d'Imprimeur , ayant pour titre : *Voyage de Figaro en Espagne* , avec cette épigraphe : *currente rotâ. A Saint-Malo , 1784.* Le second dans le format d'un *in-8<sup>o</sup>* . de 88 pages , ayant pour titre : *Voyage de Figaro en Espagne* , sans noms d'Auteur ni d'Imprimeur ; à *Séville , 1785.* Le troisième en deux tomes *in-12* , dont le premier de 223 pages , le second de 209 pages , l'un & l'autre ayant pour titre : *Voyage en Espagne , par M. le Marquis de Langle , imprimé à Neufchatel , de l'Imprimerie de Fauche , fils aîné , & Compagnie , 1785.* Conclusions du Procureur Général du Roi. Oui le rapport de M<sup>e</sup> Gabriel Tandeau , Conseiller. La matiere' mise en délibération.

LA COUR ordonne que lesdits trois Imprimés seront lacérés & brulés en la Cour du Palais , au pied du grand escalier d'icelui , par l'Exécuteur de la Haute-Justice , comme impies , sacrilèges , blasphématoires , destructeurs des Mœurs & de la Religion , injurieux & calomnieux envers la Nation Espagnole & son Gouvernement , séditieux & propres à soulever les esprits contre l'autorité légitime & les Dépositaires de ladite autorité , enfin tendans à porter atteinte à l'union indissoluble qui doit régner entre la France & l'Espagne : enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires , de les apporter au Greffe de la Cour , pour y être supprimés : fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires , Imprimeurs , d'imprimer , vendre & débiter lesdits Livres , & à tous Colporteurs , Distributeurs & autres , de les colporter ou distribuer , à peine d'être poursuivis extraordinairement , & punis

suivant la rigueur des Ordonnances : ordonne qu'à la requête du Procureur Général du Roi , il sera informé , pardevant le Conseiller-Rapporteur , que la Cour commet , pour les témoins qui se trouveront à Paris , & pardevant les Lieutenans Criminels des Bailliages & Sénéchaussées du ressort , pour les témoins qui sont hors de ladite Ville , contre les Auteurs , Imprimeurs ou Distributeurs desdits Livres , pour les informations faites , rapportées & communiquées au Procureur Général du Roi , être par lui requis & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra ; ordonne à cet effet qu'un Exemplaire desdits Imprimés sera déposé au Greffe de la Cour , pour servir à l'instruction du procès. Ordonne en outre que le présent Arrêt sera imprimé , publié & affiché par-tout où besoin sera , & copies collationnées envoyées aux Bailliages & Sénéchaussées du ressort , pour y être lu , publié & enregistré ; enjoint aux Substituts du Procureur Général du Roi esdits Sièges d'y tenir la main , & d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en Parlement , les Grand'Chambre & Tournelle assemblées , le sept Février mil sept cent quatre-vingt-six. Collationné LUTTON.

Signé LEBRET.

*Et le mercredi quinze Février mil sept cent quatre-vingt-six , lesdits trois Imprimés ci-dessus énoncés , ayant pour titre : les deux premiers , Voyage de Figaro en Espagne ; & le troisième , Voyage en Espagne , par M. le Marquis de Langle , ont été lacérés & brûlés par l'Exécuteur de la Haute-Justice , au pied du grand escalier du Palais , en présence de moi Etienne-Timoleon Ysabeau , Ecuyer , l'un des Greffiers de la Grand'Chambre , assisté de deux Huissiers de la Cour.*

Signé Y S A B E A U.